



1. CONSEIL MUNICIPAL DU 10 mars 2014

Membres présents et représentés : 15

2. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT BUDGET COMMUNAL

Le Compte Administratif de l'exercice 2013 présentant un excédent de fonctionnement cumulé de 685 362.42 €.

La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 685 593.30 €

L'état des restes à réaliser en section d'investissement est réparti à raison de 18 588,00€ en dépenses 175261.80 € de recettes.

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

- affectation en réserves d'investissement : 528 919.50 €
- report à nouveau en section de fonctionnement : 156 442.92 €

3. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT BUDGET BOIS

Le Compte Administratif de l'exercice 2013 présente un excédent de fonctionnement cumulé de 7 676,07 €.

La section d'investissement fait apparaître un excédent de financement de 18 893.46 €.

L'état des restes à réaliser en section d'investissement est réparti à raison de 38 125.00 € de dépenses et 13 125.00 € de recettes

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

- affectation en réserves d'investissement pour 6 106.54 €
- report à nouveau en section de fonctionnement pour 218 571.99 €

4. VOTE DU BUDGET

L'amélioration de l'état des routes, la sécurisation des piétons par la création de trottoirs, la mise en place de ralentisseurs ont abouti à un programme routier particulièrement riche en 2013.

L'année 2014 est une année de transition. Si la perspective de la fusion d'Auxon Dessus avec Auxon Dessous nous réjouit, nous ne devons pas pour autant agir avec précipitation. En effet dès que celle-ci sera validée nous bénéficierons de moyens étoffés pour mener à bien nos projets communs.

Par ailleurs, la conjoncture est délicate, autant pour les familles que pour les collectivités locales. La municipalité a choisi de ne pas majorer ses taux d'imposition donc accepte de ne pas augmenter ses revenus fiscaux. D'autre part, les dotations de l'État et ses subventions sont en baisse.

Les travaux de l'église seront achevés au cours de l'année après le changement de la porte d'entrée et la réfection des peintures intérieures. Si les grands projets ne sont pas à l'ordre du jour rien ne nous empêchera de poursuivre notre travail pour que notre village aille toujours de l'avant.

5. VOTE DES SUBVENTIONS 2014 AUX ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le Conseil Municipal revalorise l'ensemble des subventions allouées aux différentes associations du village.

Tenant compte de la mise à disposition gratuite des locaux communaux : l'eau, l'électricité, les charges locatives et les réparations sont assumées par la municipalité, le réajustement pour l'année 2014 est fixé à 3%, quelle que soit l'association, pour un total de 5025€.

INFORMATIONS DIVERSES

ETAT CIVIL

Naissance :

Liam SALER né le 13/04

Laly BAU née le 15/04

HORAIRES DE MAIRIE

Les congés annuels d'une de nos secrétaires impliquent une **modification temporaire** des horaires d'ouverture de la mairie **du 5 au 16 mai** :

Lundi, Mercredi, Vendredi : 8h30 - 11h30

Mardi et Jeudi : 13h30 - 17h00

À NOTER QUE LA MAIRIE SERA FERMÉE LE VENDREDI 2 MAI.

COMMEMORATION DU 8 MAI

La cérémonie commémorative principale du 8 mai 1945 sera cette année organisée par Auxon-Dessus ; la messe aura donc lieu dans l'église du village.

Déroulement de la manifestation :

- **9 heures** : messe des Anciens Combattants
- **9 heures 45** : formation du défilé avec l'harmonie de Pouilley les Vignes
- **10 heures** : cérémonie au monument aux morts suivie, après l'intervention de Serge Rutkowski d'un vin d'honneur à la salle des Fêtes.

Si vous souhaitez participer à l'ensemble de la cérémonie, celle-ci débutera à

- **8 heures 15** : au monument aux morts de Miserey-Salines.
- **8 heures 30** : au monument aux morts d'Auxon-Dessous.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE

- LUNDI 12 MAI 2014 de 8h30 à 17H
- JEUDI 15 MAI 2014 de 8H30 à 11h30 et de 13h30 à 17h

Pour de plus amples renseignements voir l'affiche à l'école

Tél : école 03 81 58 90 76

Mail : ecole.auxon-dessus@ac-besancon.fr

DON DU SANG

Samedi 12 avril le **CCAS d'Auxon-Dessus** organisait pour la 6^e fois une collecte de sang. Pour cette opération, le SIVOS des deux Auxon met une partie de l'école intercommunale à la disposition de l'EFS (Établissement Français du Sang) afin de permettre à l'équipe médicale, de travailler dans de bonnes conditions.

Soixante-huit donneurs potentiels se sont présentés dont sept nouveaux, Cinquante-cinq dons ont pu être prélevés.

En 3 ans l'EFS a eu le plaisir d'accueillir 73 nouveaux donneurs dans notre village.

L'EFS cherche aussi des donneurs de moelle osseuse. Ce don est un acte plus lourd mais très utile. Plus ces volontaires sont nombreux, plus les chances de sauver les malades en attente de greffe de moelle osseuse sont nombreuses. Un communiqué a permis de fournir des précisions sur ce sujet.

Pour avoir tous les renseignements utiles cliquez sur ce lien et faites suivre autour de vous

www.france-adot.org/le-don-de-moelle-osseuse.html

Merci aux donneurs mais également aux bénévoles qui ont permis la réussite de cette matinée.